



EXERCICE D'ARMEMENT DE CELLULES DE CRISE COMMUNALES POUR UN ÉVÈNEMENT « INONDATION »

JOURNÉE INTERNATIONALE DE RÉDUCTION DES CATASTROPHES NATURELLES
13 OCTOBRE 2020



TABLE DES MATIÈRES

1	●	INTRODUCTION
3	●	OBJECTIFS
4	●	Message d'activation
5	●	LES PARTICIPANTS
5	●	Liste des départements (3) et des communes (64 au total)
11	●	ANALYSE DES RETOURS DES PARTICIPANTS (COMPILATION DES RESULTATS)
11	●	Mode utilisé pour la première transmission de l'ordre de la mairie vers le personnel à mobiliser
11	●	Qui réalise cette transmission ?
12	●	Heure de l'exercice (du premier appel)
12	●	Temps moyen d'armement de la cellule de crise
15	●	Besoins pour rendre la cellule de crise opérationnelle / Moyens complémentaires
16	●	Premières actions, en mode réflexe
17	●	Questions posées dans la Cellule de crise (pistes d'amélioration)
18	●	Autres questions posées (population)
18	●	Degré de satisfaction du DOS (sur cet exercice)
19	●	Demande d'accompagnement ou de conseils dans le fonctionnement de son PCC
19	●	Remarques générales ou suggestions des gestionnaires de crise
21	●	CONCLUSION ET PERSPECTIVES
23	●	SOLLICITATION DES COMMUNES : LOT
25	●	SOLLICITATION DES COMMUNES : VAUCLUSE
30	●	QUESTIONNAIRE A L'ATTENTION DES COMMUNES PARTICIPANTES

Exercice d'armement de cellules de crise communales pour un évènement « inondation »

Journée internationale de réduction des catastrophes naturelles
13 octobre 2020

INTRODUCTION

Dans le cadre de Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIAM), et pour la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe (13 octobre), l'EMIZ sud et la MIAM, avec l'appui du CYPRES, ont proposé aux départements du Lot, de Lozère et de Vaucluse d'organiser et d'animer un exercice d'armement de cellules de crise communales définies dans le cadre des plans communaux de sauvegarde (PCS). Cette action s'intègre dans la stratégie zonale de prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen animée par la MIAM pour le compte du préfet de zone, et notamment dans l'axe III dédié au développement de l'anticipation locale des crises et aux enseignements pour l'avenir.

Ce type d'exercice avait été réalisé avec succès en 2019 dans les Alpes-Maritimes.

L'objectif de cet exercice était, tenant compte de la crise sanitaire en cours, de permettre aux acteurs (préfectures et communes) de s'exercer en limitant leur investissement en amont, durant et après l'exercice.

L'action des préfectures était ainsi ciblée sur :

- √ la promotion de cet exercice d'une durée d'une heure auprès de toutes les communes du département disposant PCS ;
- √ la transmission du message de mobilisation dans le cadre l'exercice préparé en amont par la MIAM et le CYPRES.

Les communes étaient mobilisées sur 1h30 environ, comprenant la durée de l'exercice et le renseignement du questionnaire en ligne très court, préparé en amont sous la forme d'un formulaire web.

L'analyse des résultats, la rédaction du projet de rapport de synthèse et la formalisation d'un flyer de valorisation de l'action étaient pris en charge par la MIAM avec l'appui du CYPRES.

Le présent document résume les principaux enseignements de cet exercice et propose quelques suites à donner par les services et les acteurs concernés aux niveaux zonal, départemental et communal.

OBJECTIFS

À l'occasion de la « journée internationale de réduction des catastrophes naturelles », des actions territoriales sont recommandées chaque année afin que les décideurs locaux et les citoyens puissent être sensibilisés aux risques naturels majeurs.

Sous l'impulsion de la mission interrégionale « inondations arc-méditerranéen » (MIAM), pour cette année 2020, trois préfectures (Vaucluse, Lozère et Lot) ont accepté que les communes préparées à la gestion de crise (c'est-à-dire possédant un document de planification de crise : le Plan Communal de Sauvegarde - PCS), réalisent un « mini-exercice » permettant de tester la première phase de toute gestion de crise : l'alerte des personnels nécessaires à l'armement de la cellule de commandement, sous l'autorité du directeur des opérations – DO de la commune (ou faisant fonction). C'est en général le maire lui-même qui occupe cette fonction.

C'est en général le maire lui-même qui occupe cette fonction.

C'est un exercice cadre, préparé et annoncé à l'avance, qui ne doit pas perturber le fonctionnement normal des services.

Le déroulé suivant a été proposé :

1. Les préfets de département concernés ont sollicité sur la base du volontariat une sélection de communes afin de les impliquer dans cet exercice (voir en annexe 1 les courriers de sollicitation des préfectures du Lot et de Vaucluse) ;
2. Le 13 octobre 2020 matin, un message de déclenchement de l'exercice a été envoyé aux maires (modalité de transmission au choix des préfectures : par courriel et parfois également par l'automate d'appel pour test) afin qu'ils arment la cellule communale de crise avec les moyens prédéfinis dans la planification de crise ;
3. L'heure d'arrivée des agents désignés est notée ;
4. Après 1 heure maximum, les maires ont dressé un bilan sur la base d'un formulaire Google-Form dont le contenu est présenté en annexe 2.

Cet exercice est important :

- pour les communes : disposer de premiers indicateurs quant à la réactivité et aux capacités de fonctionnement des cellules de crise
- mais aussi pour la préfecture qui en tirera des enseignements sur la capacité des acteurs du territoire à se mobiliser en cas de crise

LA SÉCURITÉ CIVILE EST L'AFFAIRE DE TOUS

MESSAGE D'ACTIVATION

EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE

Suite à une vigilance orange renforcée, avec évolution rapide, le Préfet **du Lot / de Lozère / de Vaucluse** vous demande d'armer votre cellule de crise pour anticiper des événements qui peuvent être violents. Vous voudrez bien transmettre un état de votre capacité opérationnelle dans l'heure qui suit ce message à **adresse préfecture** et ghislaine.verrhiest@developpement.gouv.fr.

EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE

Bonjour

À la demande du Préfet **du Lot / de Lozère / de Vaucluse**, vous avez accepté de participer à un exercice consistant à armer votre cellule de crise communale pour faire face à un événement majeur (pluies intenses et inondations rapides).

Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de la réduction des risques de catastrophe du 13 octobre 2020.

Cet exercice d'une durée d'une heure est à jouer idéalement de 10 h à 11 h ce jour 13 octobre 2020. L'inject ci-dessus est le seul prévu dans le cadre de ce test.

A l'issue de l'heure de jeu, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le formulaire web à l'adresse suivante : <https://forms.gle/W5yAC2diZnVH3BDR7>

Le fichier en pièce jointe vous donne un aperçu des questions posées, nous vous remercions cependant, pour des considérations de facilité de recueil et de traitement, de le renseigner uniquement via le lien internet précisé ci-avant.

Sur la base de l'analyse des retours reçus, une synthèse globale et anonymisée des principaux enseignements vous sera transmise dans quelques semaines.

Message type de déclenchement de l'exercice

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE

LES PARTICIPANTS

○ LISTE DES DÉPARTEMENTS (3) ET DES COMMUNES (66 au total)

LOT (46) : 25 communes

- CAILLAC
- CAMBOULIT
- CAPDENAC
- CONDAT
- DOUELLE
- DURAVEL
- ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE
- FIGEAC
- GOURDON
- GREZELS
- LABASTIDE-DU-VERT
- LANZAC
- LARROQUE-TOIRAC
- MONTBRUN
- MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC
- PINSAC
- PRADINES
- PRAYSSAC
- SAINT-CIRQ-LAPOPIE
- SAINT-JEAN-LESPINASSE
- SAINT-MEDARD-DE-PRESQUE
- SAINT-VINCENT-RIVE D'OLT
- SOTURAC
- VAILLAC
- VIRE SUR LOT

LOZÈRE (48) : 5 communes

- BADAROUX
- BOURGS-SUR- COLAGNE
- MENDE
- ST-GERMAIN-DE-CALBERTE
- VIALAS

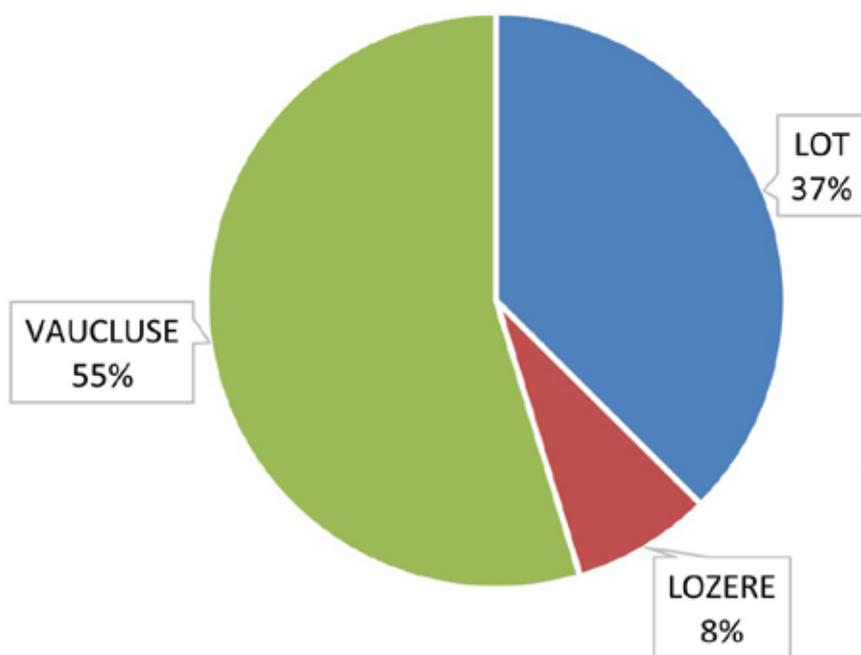
VAUCLUSE (84) : 36 communes

- BEAUMONT-DU-VENTOUX
- BEDOIN
- BLAUVAC
- BOLLÈNE
- CAROMB
- CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE
- CRESTET
- ENTRECHAUX
- FAUCON
- GRAMBOIS
- ISLE-SUR-LA-SORGUE
- JONQUIERES
- LAGNES
- LAPALUD
- LE BEUCET
- LE PONTET
- LORIOLE-DU-COMTAT
- MENERBES
- MIRABEAU
- MONDRAGON
- MORNAS
- ORANGE
- PERTUIS
- PUYMERAS
- SABLET
- SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON
- SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS
- SERIGNAN-DU-COMTAT
- SORGUES
- TRAVAILLAN
- UCHAUX
- VACQUEYRAS
- VAISON-LA-ROMAINE
- VALRÉAS
- VILLELAURE
- VIOLES

Note 1 : Une commune a joué cet exercice alors qu'elle n'avait pas de PCS.

LOT : SAINT-CIRQ-LAPOPIE

Note 2 : Seulement 64 retours ont été reçus pour les statistiques présentées en pages suivantes.



64 communes
ont participé à
l'exercice

Département d'origine des communes joueuses

Exercice Armement Cellule de Crise



Département du Lot

DORDOGNE

CANTAL

AVEYRON

LOT-ET-GARONNE

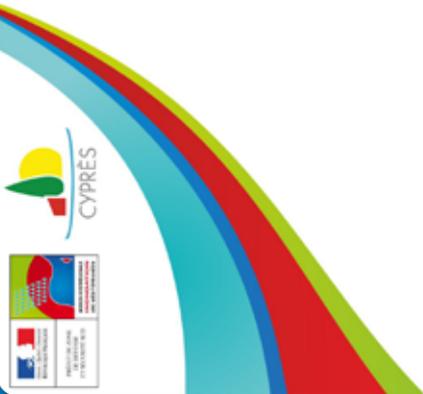
TARN-ET-GARONNE

Légende :

-  Communes participantes
-  Préfecture
-  Sous-préfecture
-  Départements limitrophes
-  Cours d'eau



- 1 MONTCUEN-QUERCY-BLANC
- 2 SOTURAC
- 3 DURAVEL
- 4 PRAYSSAC
- 5 LABASTIDE-DU-VERT
- 6 SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
- 7 DOUELLE
- 8 PRADINES
- 9 SAINT-CIRG-LA-POPIE
- 10 MONTBRUN
- 11 LARROQUE-TOIRAC
- 12 ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE
- 13 CAMBOULIT
- 14 LANZAC
- 15 PINSAC
- 16 CONDAMNÉ
- 17 CONDAMNÉ-DE-PRESQUE
- 18 SAINT-JEAN-LESPINASSE
- 19 VIRE-SUR-LOT
- 20 GREZELS
- 21
- 22 CAILLAC



Exercice Armement Cellule de Crise



Département du Vaucluse



Légende :

Communes participantes

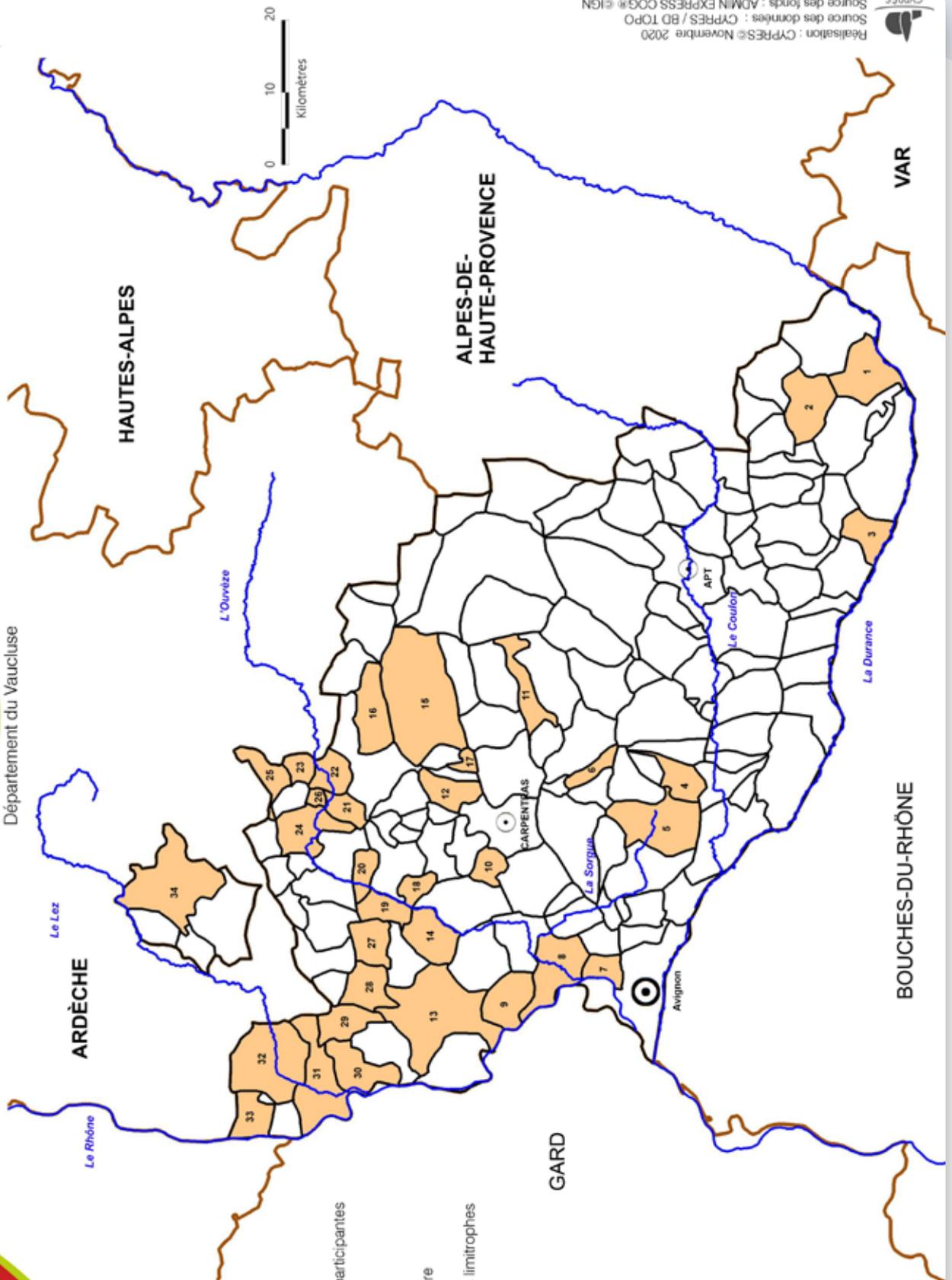
Préfecture

Sous-préfecture

Départements limitrophes

Cours d'eau

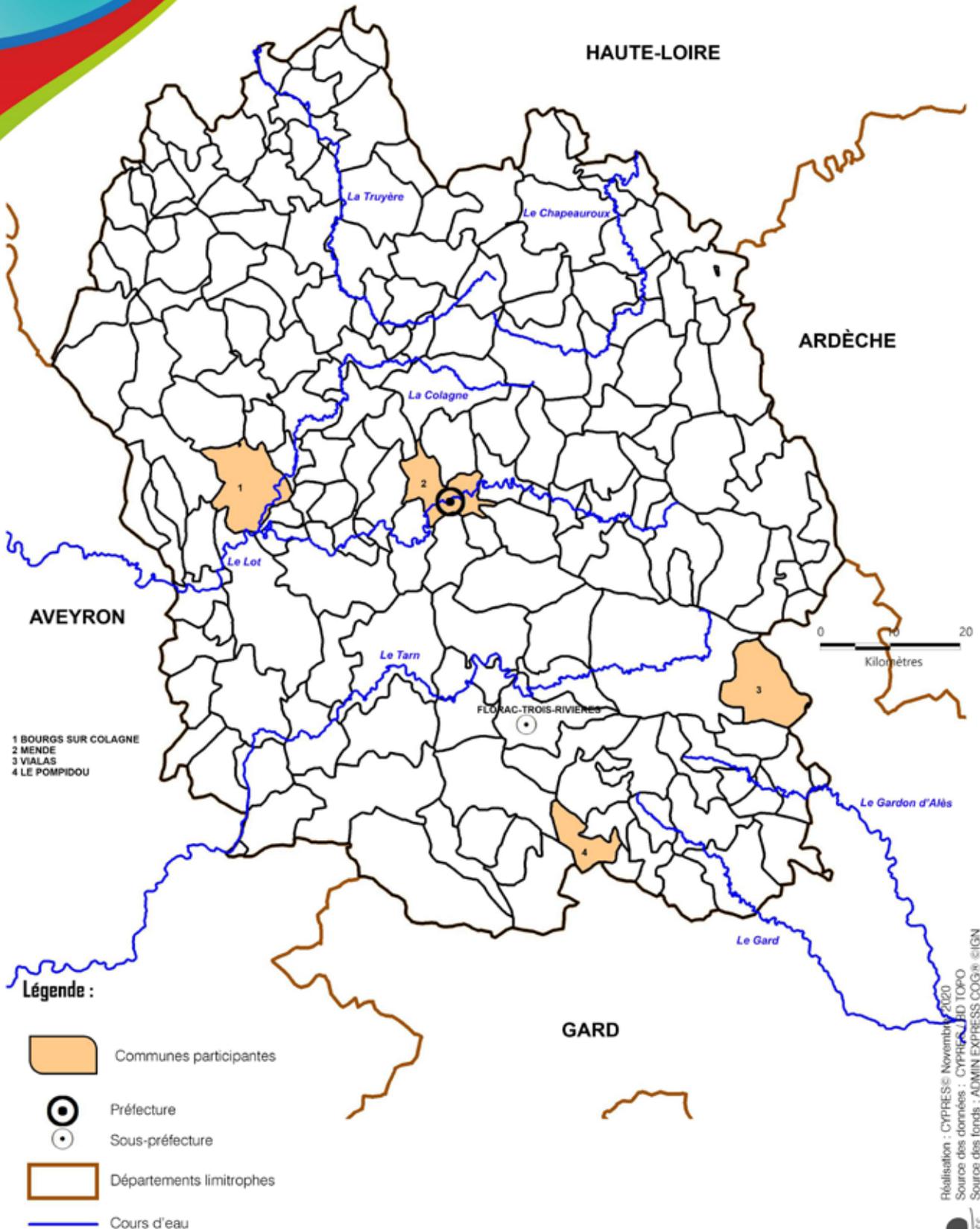
- 1 MIRABEAU
- 2 GRAMBOIS
- 3 VILLELAURE
- 4 LAGNES
- 5 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
- 6 LE BEAUCET
- 7 LE PONTET
- 8 SORGUES
- 9 CHATEAUNEUF-DU-PAPE
- 10 LORIOL-DU-COMTAT
- 11 BLAUVAC
- 12 CAROMB
- 13 ORANGE
- 14 JONQUIERES
- 15 BEDON
- 16 BEAUMONT-DU-VENTOUX
- 17 SAINT-PIERRE-GE-VASSOLS
- 18 VALENTIGNEY
- 19 VOLES
- 20 SABLET
- 21 CRESTET
- 22 ENTRECHAUX
- 23 FAUCON
- 24 VAISON-LA-ROMAINE
- 25 PUYMERAS
- 26 SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON
- 27 TRAVAILLAN
- 28 SERIGNAN-DU-COMTAT
- 29 UCHAUX
- 30 MORNAS
- 31 MONDRAGON
- 32 BOLLENE
- 33 LAPALUD
- 34 VALREAS





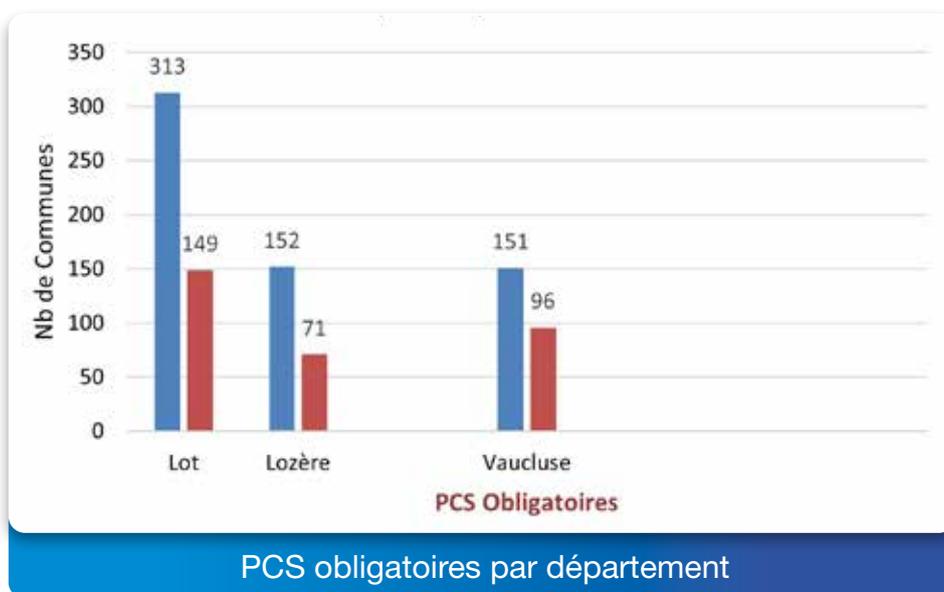
Exercice Armement Cellule de Crise

Département de la Lozère

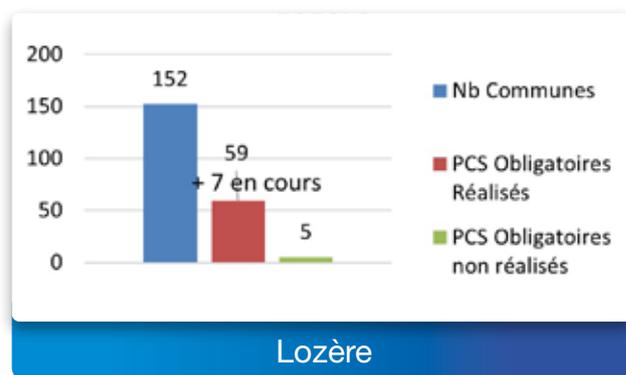
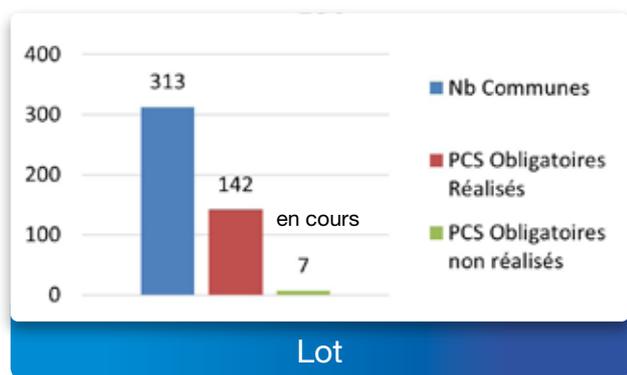


Réalisation : CYPRES® Novembre 2020
 Sources des données : CYPRES® ED TOPO
 Source des fonds : ADMIN EXPRESS COG® ©IGN

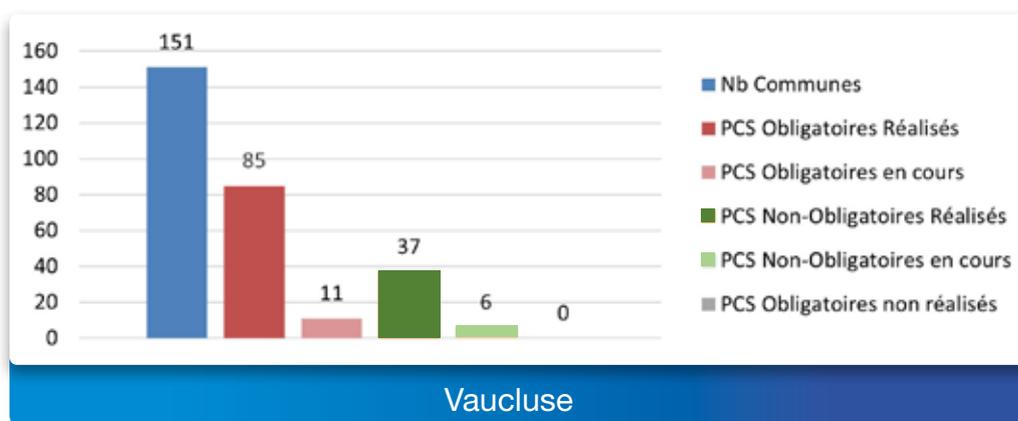




Proportion des communes ayant un PCS obligatoire par rapport au nombre de communes du département



PCS obligatoires réalisés / non réalisés

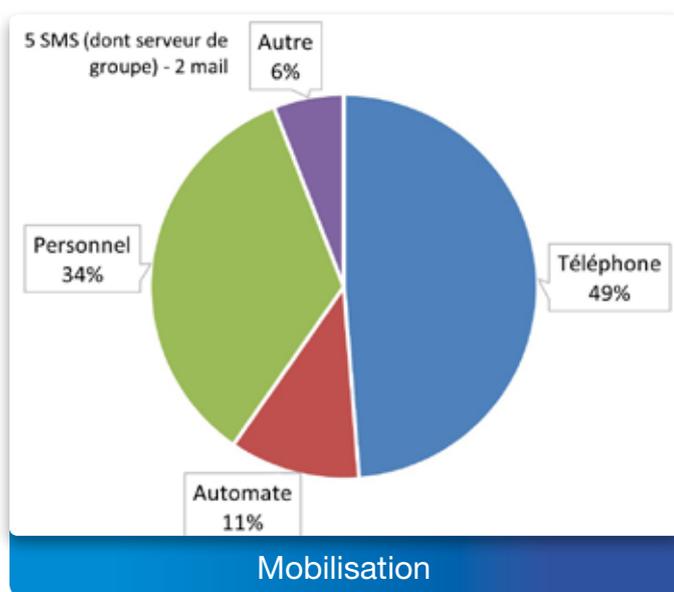


*Pour le Vaucluse, données supplémentaires :
 PCS obligatoires réalisés / en cours
 PCS non obligatoires réalisés / en cours
 les PCS non obligatoires non réalisés*

ANALYSE DES RETOURS DES PARTICIPANTS

(COMPILATION DES RÉSULTATS)

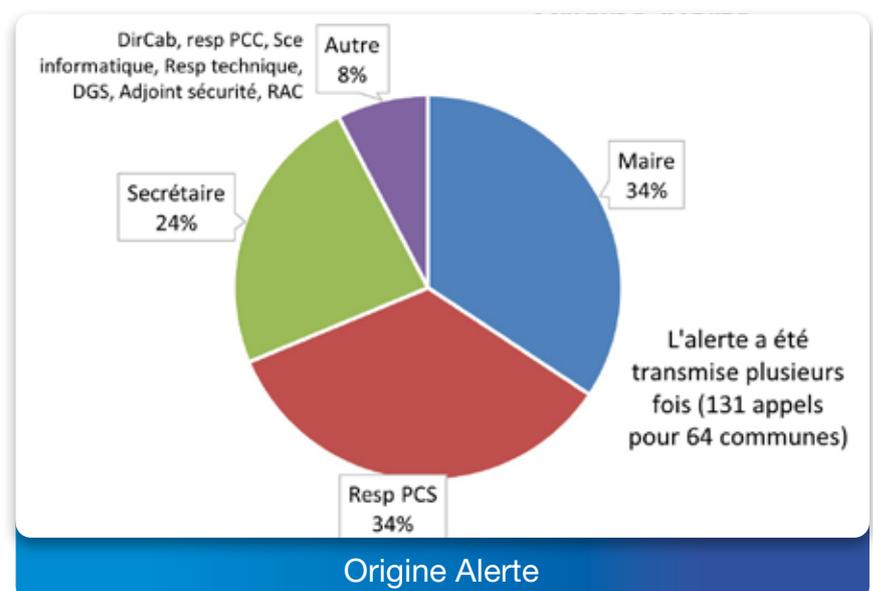
○ MODE UTILISÉ POUR LA PREMIÈRE TRANSMISSION DE L'ORDRE DE LA MAIRIE VERS LE PERSONNEL À MOBILISER



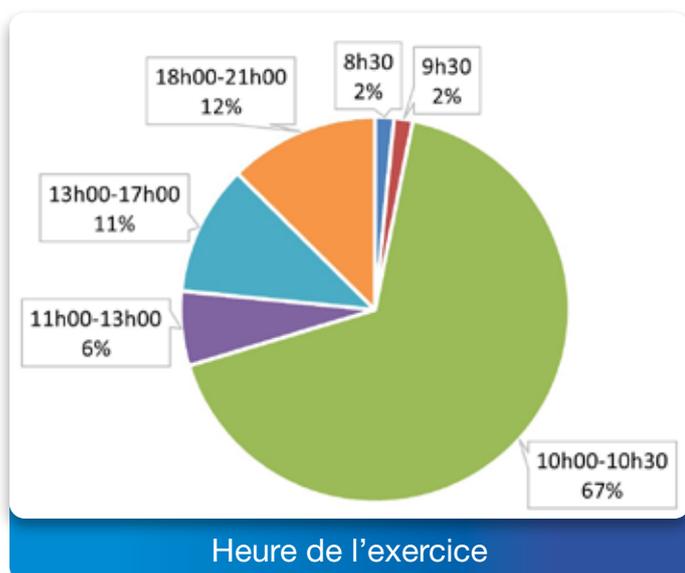
La majorité des mobilisations a été réalisée par téléphone. Le fait de ne pas mobiliser un automate d'appel est peut-être lié à l'exercice. Il conviendra de sensibiliser les communes sur l'intérêt de disposer d'un tel outil et de listes préétablies de mobilisation permettant de gagner un temps précieux en cas de crise.

○ QUI RÉALISE CETTE TRANSMISSION ?

Cesontévidemmentlesresponsables directs du PCS (maires directeur des opérations, ou la personne directement impliquée dans le PCS) qui lancent la première alerte. Les rappels sont plutôt effectués par les adjoints techniques et le secrétariat de la mairie.



HEURE DE L'EXERCICE (DU PREMIER APPEL)



Il était indiqué dans les informations transmises par les préfectures que l'exercice se jouerait le matin du 13 octobre 2020 (information communiquée en amont par souci d'organisation des services en conséquence). La plupart des communes ont suivi cette recommandation, mais il est à noter que certaines ont réalisé l'exercice hors des heures ouvrables, ce qui peut apporter d'autres enseignements et peut être une modalité à retenir pour un prochain exercice dans des conditions plus contraignantes mais réalistes (les inondations surviennent parfois la nuit ou le week-end...).

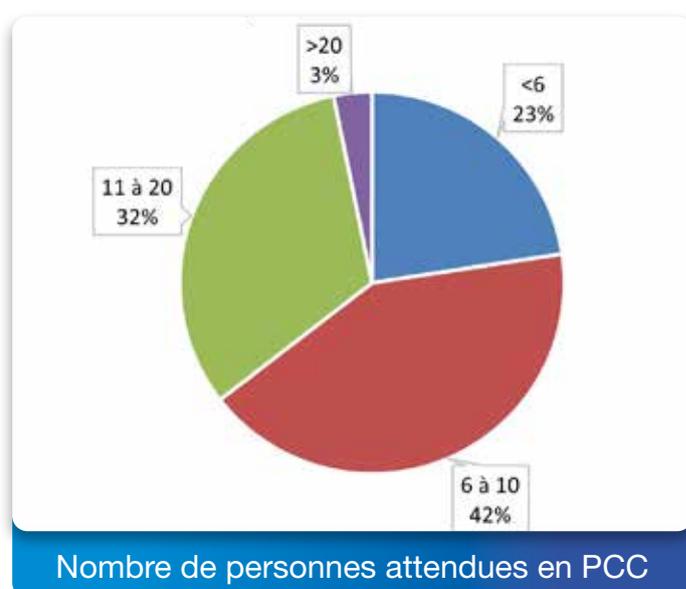
À noter : Sur 64 communes, 60 référents en charge de l'élaboration du PCS étaient présents.

TEMPS MOYEN D'ARMEMENT DE LA CELLULE DE CRISE

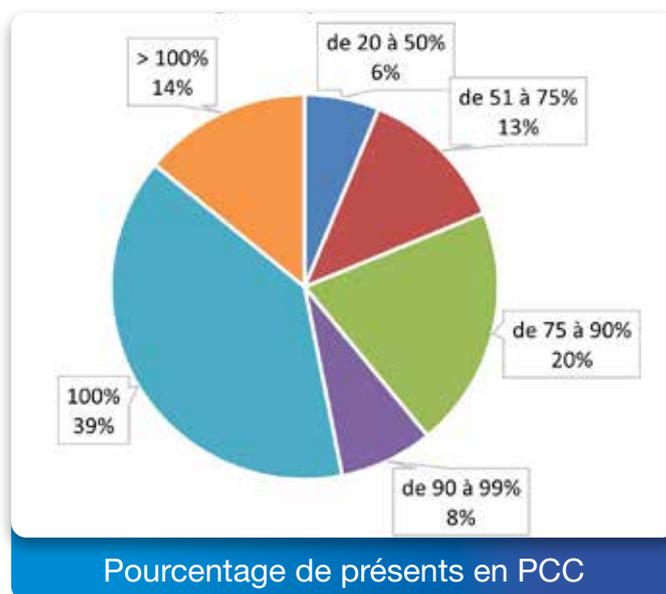
NOMBRES DE PERSONNES ATTENDUES EN PCC

Le dimensionnement des cellules de crise est variable en fonction des communes : de 3 à 27 personnes.

Il n'y a pas de rapport direct entre le nombre de personnes dimensionnant la cellule et le nombre d'habitants sur la commune. C'est une commune de moins de 1 000 habitants qui a le plus grand nombre de personnel attendu en PC de crise.



POURCENTAGE DE PRESENTS (PAR RAPPORT AUX PERSONNES ATTENDUES)



Constat : le pourcentage des présents par rapport aux personnes attendues en PCC est très satisfaisant sur la plupart des communes.

Pour les communes ayant 100% de présents :

- √ Nombre moyen de personnes attendues : 7 (de 3 à 15)
- √ Délai moyen d'armement complet : 23 minutes (de 5 minutes minimum à 53 minutes maximum)

Pour les communes ayant 75 à 99% de présents :

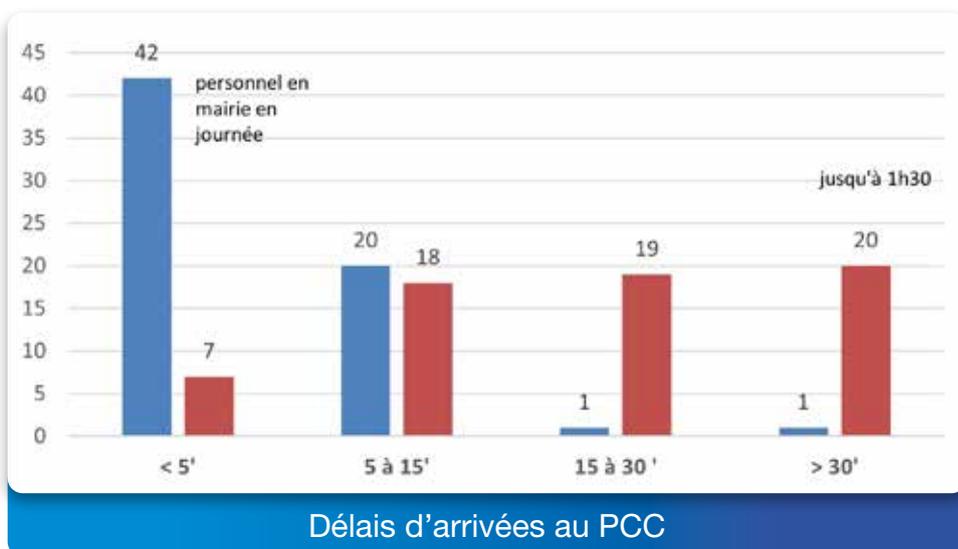
- √ Nombre moyen de personnes attendues : 10 (de 4 à 25)
- √ Délai moyen d'armement : 23 minutes (de 4 minutes minimum à 1h30 maximum)

Commentaire : il est plus difficile de mobiliser plus de personnes

Pour les communes ayant plus de 100% de présents :

- √ Nombre moyen de personnes attendues : 7 (de 4 à 12)
- √ Délai moyen d'armement complet : 31 minutes (de 10 minutes minimum à 50 minutes maximum)

Commentaire : Pour les communes attendant peu de personnes, cet exercice a permis faire connaître le PCS et des « observateurs » ou de potentielles relèves ont été invitées.



Première arrivées
Dernières arrivées

*Constat : plus de ¾ des communes ont un PCC armé en moins de 30 minutes.
Les cellules de crise communales sont donc très réactives.*

RAISONS INVOQUEES POUR LES ABSENCES

1. Raisons à anticiper, difficile d'y remédier

- √ Raison médicale, suspicion COVID, hospitalisation
- √ Hors commune ou distance trop importante
- √ Congé
- √ Absence de réponse
- √ Raisons professionnelles, déplacement ou stage de formation

2. Corrections possibles, à prendre en compte dans la révision du PCS

- √ Dysfonctionnement des réseaux téléphoniques
- √ Pas joignable, pas de réseau, téléphone éteint
- √ Message automate d'appel non abouti, recontacté par téléphone perso
- √ Téléphone interdit par employeur pendant les horaires de travail

3. Bonnes pratiques

- √ 2 titulaires ont été remplacés par des suppléants
- √ Agents absents mais en lien avec une liaison téléphonique

○ BESOINS POUR RENDRE LA CELLULE DE CRISE OPÉRATIONNELLE / MOYEN COMPLÉMENTAIRES

Constat : 29 communes (sur 64, soit 45%) ont des besoins complémentaires : Si le PCS semble être opérationnel pour plus de la moitié des communes, des adaptations, des moyens, de l'organisation sont encore à mettre en place.

Trois grandes catégories de demandes et d'observations :

1. Mise à jour du PCS et partage du rôle de chacun dans l'organisation de crise

- √ Positif
- √ Réactivité des élus
- √ Base de données téléphoniques complète des administrés concernés
- √ Ligne téléphonique dédiée à la cellule de crise
- √ Liste à jour des référents de quartiers, liste à jour des personnes vulnérables
- √ Renforts spontanés
- √ Mise en place de PC portables, paperboard
- √ Relance des conseillers n'ayant pas répondu au premier l'appel
- √ Alerte lancée par téléphone/ temps d'appropriation des documents du PCS
- √ Pistes d'amélioration
- √ Besoin de plus d'information en temps réel
- √ Avoir des procédures plus détaillées en fonction des risques encourus et une liste de matériel dispo *a minima*
- √ Mise à jour des personnes ressource (renommer des relais de quartier)
- √ Manque de personnel (pour un exercice, en semaine, absences constatées)
- √ Manque de temps (pour mise en œuvre de la gestion de crise)
- √ Nécessité d'adaptation des moyens matériels et logiciels obsolètes
- √ Manque de coordination (car pas de test en situation)
- √ Appropriation des documents du PCS (au moment de l'exercice)

2. Problèmes de communications (pistes d'amélioration)

- √ Pas de réseau mobile sur le village a l'instant T
- √ Quelle communication externe en cas de dysfonctionnement des réseaux habituels ?
- √ Besoin d'amélioration du réseau Internet en PCC
- √ Définir plusieurs moyens de diffusion de l'alerte auprès de la population concernée (un logiciel de textos instantanés par exemple)
- √ Amélioration de la fiabilité du réseau téléphonique local (GSM sur le village)
- √ Dysfonctionnement automate d'appel

3. Liaison avec la Préfecture (pistes d'amélioration)

- √ Avoir en mairie un numéro de téléphone facile d'accès à la préfecture
- √ Application d'authentification officielle du lancement de l'alerte
- √ Le seul contact mail (dans la commune) pour l'alerte (de la préfecture) n'est pas suffisant

Commentaire : l'organisation d'exercices doit améliorer la compétence des PC communaux et contribuer à la résolution des questions posées.

PREMIÈRES ACTIONS, EN MODE REFLEXE

(COMPILATION DES DIFFÉRENTES RÉPONSES – BONNES PRATIQUES)

1. Montage de la cellule de crise

- √ Réunir la cellule PCS - Attendre les directives du maire - Téléphoner aux élus
- √ Chercher la documentation applicable (fiche procédure), rechercher les numéros de contact
- √ Rassemblement - information du danger - distribution des tâches vis à vis du PCS
- √ Échanges d'informations sur les problèmes, questionnement sur les difficultés en cours
- √ Vérifier l'informatique, les accès Internet, le téléphone fixe et les réseaux mobiles.
- √ Envoyer un ordre de mobilisation au RAC, aux responsables des cellules de commandement, secrétariat, techniques, communication et accueil. Ouvrir un registre «main courante des actions à mener» afin d'y consigner les événements
- √ Carte des aléas inondations disponible pour tous
- √ Affichage dans la salle de crise du tableau des opérations à mener
- √ Vérifier la présence des membres et les éventuelles difficultés à rejoindre le PC
- √ Bonne réactivité des membres du PCC

2. Faire un point de la situation

- √ Évaluation de la situation sur le terrain
- √ Établir les conséquences de la crise et évaluer les risques dans le cadre de la réunion de crise
- √ Définir les actions à mener
- √ Envoi des patrouilles sur les lieux sensibles de la commune eu égard au thème annoncé
- √ Consulter «Vigicrues»
- √ Barriérages - Ouverture centre d'accueil - Reconnaissances (pompiers, gendarmes, PM)

3. Alerter la population

- √ Prévenir les campings, prévenir les relais de quartier par ou porte-à-porte
- √ Répartitions des tâches pour prévenir administrés les plus impactés par les risques d'inondations
- √ Activation de l'automate d'appel préprogrammé pour les zones inondables
- √ Appels pompiers, gendarmerie, appel population par mégaphone, sirène caserne pompiers
- √ Message Alerte population, Appel des relais de quartiers, priorisation des quartiers à alerter (zone inondable), organisation hébergement, réquisition de minibus
- √ Patrouille CCFF, contact avec école, crèche, Appel personnes vulnérables
- √ Quand il n'y a pas d'électricité, pas de communication téléphonique, un maillage de la commune est fait grâce à l'utilisation de véhicules en contact avec cellule de crise en mairie

4. Information de la sous-préfecture (et gestion de l'exercice)

- √ Répondre au message d'alerte, faire le point de la situation, demander les informations
- √ Expliquer l'action et la nécessité de mesurer la réactivité de mobilisation.

○ QUESTIONS POSÉES DANS LA CELLULE DE CRISE (PISTE D'AMÉLIORATION)

1. Partage / Compréhension de la gestion de crise

- √ Quelles sont les consignes ? les priorités ?
- √ Quel est mon rôle ?
- √ Comment se fait la liaison avec les secours extérieurs pompiers et préfecture.
Quelles sont les consignes de leurs part.
- √ Où sont les clefs des locaux communaux, ou sont les listes des RDQ, les cartes de la commune ?
- √ Qu'est-ce que le PCS ? - quelles sont nos tâches ?
- √ Comment les élus peuvent-ils justifier du besoin impératif de quitter leur travail pour rejoindre la cellule de crise ?
- √ Quel matériel à dispo (mégaphone, groupe électrogène, accès à eau potable, éclairages de dépannages, hébergement d'urgence) ?
- √ Recensement des moyens de déplacement sur l'eau
- √ Comment répondre à l'automate d'appel pour valider ?
- √ Où se stationner ?
- √ Comment mettre en sécurité les personnes les plus vulnérables
- √ En cas d'inondation très importante, délais et cheminements pour rejoindre le PC ?
- √ Que dit le PCS en cas d'inondation ? qui est concerné ? avons-nous une liste des riverains ?
- √ Diffusion des ordres
- √ Comment communiquer en cas de panne téléphonique, absence réseau...
Où trouver des logements disponibles, alimentation, comment mettre à jour notre PCS

2. Amélioration du PCS

- √ Pourquoi l'alerte n'a-t-elle pas été donnée par les portables... (délai long si communication par mail)
- √ Mise en place de réserve d'eau potable ? et transfert de victuailles
- √ Quelles sont les zones les plus vulnérables ?
- √ Respect des règles sanitaires (Covid)
- √ Quelles sont les personnes à prévenir ? Comment les prévenir ? Quel lieu de rassemblement choisir ?
- √ Devons-nous faire appel aux agents en congés dans les services techniques ?
- Avons-nous besoin d'autres véhicules que les nôtres.
- √ Propositions d'acquérir du matériel supplémentaire (groupe électrogène pour alimenter le PC ou le lieu d'accueil de sinistrés)
- √ On s'aperçoit que notre document PCS n'est pas à jour
- √ Refaire une information aux membres du PCC sur le document PCS

3. Gestion de la crise

- √ Quelle est le niveau de l'alerte ?
- √ Quelle est la situation et son évolution ?
- √ Attentes directives préfecture
- √ 2 maisons en bord du Lot ont été oubliées

4. Communication sur un EXERCICE

- √ On informe réellement la population et établissement médicaux ?
- √ En cas d'évacuation des écoles, si panne d'électricité et téléphone ?
- √ Combien de temps dure l'exercice ? Quel est l'objectif de l'exercice ?

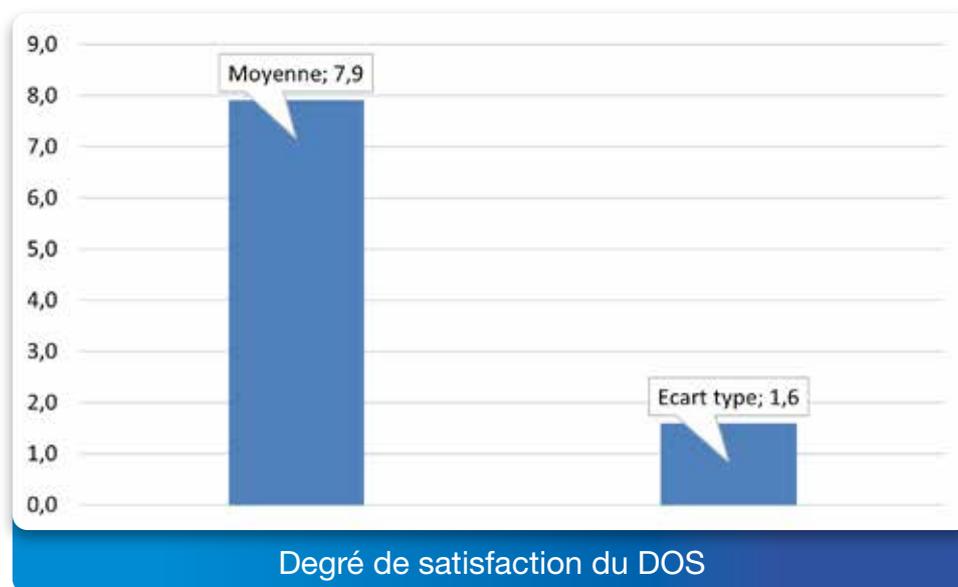
○ AUTRES QUESTIONS POSÉES (POPULATION)

- √ Comment s'assurer que la population a bien reçu les messages ?
- √ La raison de la mise en fonction des cloches ?
- √ Évacuer, mais par quel moyen ?
- √ Combien de temps allons-nous subir cette situation ?
- √ Y-a-t-il des victimes ? Pouvons-nous vous aider ?
- √ Nature et information sur l'évènement
- √ Quelles mesures doit-on prendre ?

○ DEGRÉ DE SATISFACTION DU DOS (SUR CET EXERCICE)

Pour les notes les plus faibles : $1 * 2/10$, $3 * 5/10$

Pour les notes les plus fortes : $9 * 10/10$



Constat : la majorité des DOS est très satisfaite de la réactivité et de l'opérationnalité de la cellule de crise communale

○ DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT OU DE CONSEILS DANS LE FONCTIONNEMENT DE SON PCC

Constat : 37 communes (sur 64, soit 58%) demandent des accompagnements



Il sera indispensable au niveau départemental de reprendre contact avec les communes concernées afin d'envisager la conduite d'actions mutualisées ou individuelles d'accompagnement en fonction de la nature des demandes.

○ REMARQUES GÉNÉRALES OU SUGGESTIONS DES GESTIONNAIRES DE CRISES

1. Sur l'exercice

- √ Nécessité d'alerter par téléphone au moins 2 interlocuteurs de la ville (MAIRE et DGS). Vous avez leurs coordonnées
- √ Cet exercice a été suivi d'un débriefing qui va permettre une mise à jour du PCS et faire plus régulièrement des exercices d'initiative communale
- √ Favorable à ce type de simulation ; mais en avoir l'information en plus en amont. Même si je sais bien que le jour J...
- √ Renouveler les exercices de crises, sans avertissement préalable, afin de mieux tester la réactivité des membres de la cellule
- √ Faire une simulation plus précise
- √ Manque d'actions concrètes à faire sur le terrain
- √ Seul le Maire a reçu l'appel de la Préfecture lançant l'exercice, le mail de lancement n'a pas été reçu. Il a fallu que le responsable du PC appelle pour avoir le mail de lancement de l'exercice.
- √ Serait-il envisageable de réaliser un exercice réel ?
- √ Problème de lecture du message Cédralis sur certains appareils (CCSC notamment)

2. Sur l'organisation de crise

- √ Équipe nouvellement élue, mise en place des personnes responsables du PCS en cours (malgré la présence de 5 anciens élus) - Changement des numéros de téléphone pour l'automate préfectoral - mise en place du bureau (DOS, B1 et B5, B2, B3, B4) - convocation des relais de quartier pour information - vérification de notre PCS
- √ Comment gérer la sécurité des biens et des personnes d'une aire de camping-car et de mobil-home présente sur la commune mais non répertoriée ni dans le PCS, ni juridiquement ?
- √ Notre plus grand souci concerne la phase alerte car nous manquons cruellement de RDQ. Comment faire alors ?
- √ Il serait intéressant d'avoir un numéro d'appel d'urgence dédiés aux situations de crise de la préfecture et de la sous-préfecture pour ne pas tomber sur le standard ou l'attente parait très longue lorsqu'il y a urgence

3. Sur le retour d'expérience

- √ Souhaite une évaluation de la gestion de crise de notre commune afin de savoir si notre organisation est satisfaisante
- √ La simulation qui s'est bien déroulée a permis de faire le point sur les moyens logistiques (piles de rechange pour le mégaphone par ex.)
- √ Exercice très rapide, nous permet de tester notre capacité à gérer notre PCC dans l'heure et de parcourir les fiches réflexes de chaque poste. Il a d'ailleurs fallu faire appel à des suppléants prévus dans notre PCS pour avoir l'équipe complète du PCC dans l'heure. Notre DGS est venu en renfort dans le PCC puisque nous étions en heures ouvrables. Hors HN, nous n'avons pas d'astreinte pour la PM, service technique et DGS.
-Nous ferons un REX plus approfondi par la suite
- √ Un point sera fait par chaque élu sur l'exercice. Lundi 26 octobre une réunion pour confronter ces remarques sera organisée, pour mettre également à jour les listes RDQ, personnes vulnérables...
- √ On est en attente d'une analyse de la mise en action du PCC et des améliorations possibles à apporter.
- √ PCS tenu à jour dans notre commune. personnes vulnérables connues suite COVID et canicule. Nouveaux RDQ à mettre en place et recensement récent du matériel à faire, prévus très prochainement
- √ Méthode d'appel plus rapide à mettre en place (téléphone avec constitution du groupe de relais quartier préétablie pour envoi d'un SMS groupé)
- √ Nous prévoyons un exercice complet d'un incident majeur à la fin de l'année 2020
- √ La commune a déjà vécu les inondations de 1992 et en connaît les conséquences

4. Sur l'accompagnement

- √ Aide en 2 temps : Formation notamment des nouveaux élus puis exercice de simulation de crise
- √ Monsieur le Maire indique que des conseils pourraient nous être utiles, notamment, pour la mise à jour de notre PCS : des éléments doivent être modifiés ou/et ajoutés

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le format d'exercice court proposé le 13 octobre 2020 a montré son intérêt et sa performance. Les enseignements issus de cet exercice permettent d'identifier des pistes d'amélioration et d'accompagnement du niveau local au niveau zonal.

Le taux de participation à cet exercice est très satisfaisant et la réactivité des cellules de crise communales à souligner.

La MIIAM propose de reproduire annuellement ce type d'exercice en ouvrant à d'autres départements et en faisant évoluer les modalités pour les départements ayant testé une première fois ce format (ex : activation en heures non ouvrées, ajout d'objectifs – exemple lecture et compréhension d'un bulletin de vigilance, légère augmentation de la durée...).

Le déclenchement de l'exercice par l'automate d'appel est une pratique à conserver pour tester se donner une occasion supplémentaire ce mode d'activation.

ANNEXES



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du Cabinet

Service des sécurités

*Affaire suivie par : Pierre PETIT
Chargé de gestion opérationnelle*

Le Préfet du Lot

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Avec communication aux Sous-Préfètes de Figeac
et de Gourdon

Cahors, le 29 septembre 2020

Objet : Exercice cadre « activation du poste de commandement communal ».

Dans le cadre de la mission interrégionale pour la coordination de la prévention des risques d'inondation dont l'objectif est d'améliorer la performance des dispositifs de prévention des risques d'inondation et d'assurer une cohérence zonale dans la mise en œuvre opérationnelle, le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud propose d'organiser et d'animer, avec l'appui du centre d'information pour la prévention des risques majeurs (CYPRES), un exercice cadre d'activation des postes de commandement communaux (PCC), le 13 octobre prochain.

Cet exercice a pour but de tester la première phase de toute gestion de crise : l'alerte des personnels nécessaires à l'armement du PCC, sous l'autorité du directeur des opérations de secours (DOS), ou faisant fonction.

D'une durée d'une heure, cet exercice ne doit pas perturber le fonctionnement normal des services.

Le déroulé serait le suivant :

1. Quelques jours avant le 13 octobre, le maire prévient ses collaborateurs désignés dans le plan communal de sauvegarde (PCS) qu'ils seront invités à rejoindre le PCC à un moment quelconque de la journée du 13 octobre ;
2. Le 13 octobre, à l'heure souhaitée par le maire, l'ordre de rejoindre le PCC est lancé, avec les moyens prédéfinis dans le PCS ;
3. L'heure d'arrivée des agents au PCC est notée ;
4. Après 1 heure maximum, le maire dresse un bilan à l'aide d'un formulaire qui vous sera adressé (rapidité d'armement du PCC, nombre et % de personnels présents, questions posées,...).

Cet exercice est important pour la préfecture qui en tirera des enseignements sur la capacité des acteurs du territoire à se mobiliser en cas de crise.

Aussi, je vous demande de bien vouloir me faire connaître, **avant le 9 octobre prochain**, par courriel, à l'adresse pref-defense-protection-civile@lot.gouv.fr, votre souhait de participer ou non à cet exercice.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur de Cabinet,



Jean-Paul LACOUTURE

Destinataires : communes dotées d'un plan de prévention du risque inondation.

Pôle défense et protection civiles
Affaire suivie par : Adeline DIJON EPIARD
Tél. 04.88.17.80.57
adeline.dijon-epiard@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 30 SEP. 2020



Le préfet de Vaucluse

à

destinataires in fine

Objet : Réalisation d'un exercice pour tester l'activation du poste de commandement communal (PCC) de vos plans communaux de sauvegarde (PCS)

Dans le cadre de la « journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe », le 13 octobre prochain, la zone de défense et de sécurité Sud, et la MIAM (mission interrégionale inondation arc méditerranéen) avec l'appui de l'association CYPRES organisent un exercice zonal d'armement des postes de commandement communaux (PCC).

Cet exercice a pour objectif de tester la première phase de toute gestion de crise, à savoir **l'alerte des personnels nécessaires à l'armement du poste de commandement communal (PCC)** sous l'autorité du directeur des opérations de secours. Votre participation sera l'occasion d'expérimenter l'efficacité de votre organisation communale de crise.

L'exercice devrait se dérouler le 13 octobre prochain (date à confirmer) sur trois départements de la zone Sud (Lozère, Lot et Vaucluse) et le scénario a déjà été établi par les organisateurs. À l'occasion de cet exercice il vous sera demandé de mobiliser vos équipes une heure et de répondre à un questionnaire.

L'exercice sera suivi d'un retour d'expérience, permettant à chacun de tirer les enseignements sur sa capacité à se mobiliser en cas de crise.

Ce type d'exercice a été réalisé avec succès en 2019 dans les Alpes-Maritimes et face aux risques majeurs auxquels est confronté notre département (feux de forêts ou inondations), je vous invite fortement à vous engager et à y participer.

Je vous remercie de confirmer votre participation par courriel à l'adresse suivante : pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr, avant le mercredi 7 octobre.



Bertrand GAUME

Liste des destinataires :

- M. le maire d'Aubignan
- Mme le maire d'Avignon
- M. le maire de Le Beaucet
- M. le maire de Beaumes-de-Venise
- M. le maire de Beaumont-de-Pertuis
- M. le maire de Beaumont-du-Ventoux
- M. le maire de Bédarrides
- M. le maire de Bédoin
- M. le maire de Blauvac
- M. le maire de Bollène
- M. le maire de Brantes
- Madame le maire de Buisson
- Madame le maire de Cabrières-d'Avignon
- M. le maire de Caderousse
- M. le maire de Cairanne
- M. le maire de Camaret-sur-Aigues
- Madame le maire de Caromb
- M. le maire de Carpentras
- M. le maire de Caumont-sur-Durance
- M. le maire de Cavaillon
- M. le maire de Châteauneuf-du-Pape
- M. le maire de Cheval-Blanc
- M. le maire de Courthézon
- Madame le maire de Crestet
- M. le maire de Crillon-le-Brave
- M. le maire d'Entrechaux
- Madame le maire de Faucon
- M. le maire de Flassan
- Mme le maire de Fontaine-de-Vaucluse
- M. le maire de Gigondas
- M. le maire de Grambois
- M. le maire de Grillon
- M. le maire de l'Isle-sur-la-Sorgue
- M. le maire de Jonquières
- M. le maire de Lafare
- M. le maire de Lagnes
- M. le maire de Lamotte-du-Rhône
- M. le maire de Lapalud
- M. le maire de Loriol-du-Comtat
- M. le maire de Malaucène
- M. le maire de Malesmort-du-Comtat
- M. le maire de Mazan
- M. le maire de Ménerbes
- M. le maire de Mirabeau
- M. le maire de Modène
- M. le maire de Mondragon
- M. le maire de Monteux
- M. le maire de Mormoiron
- Madame le maire de Mornas
- M. le maire d'Orange
- M. le maire de Pertuis
- M. le maire de Piolenc
- M. le maire de Le Pontet
- Madame le maire de Puget-sur-Durance
- M. le maire de Puymeras
- Madame le maire de Puyvert
- M. le maire de Rasteau
- M. le maire de Richerenches
- M. le maire de La Roque-Alric
- M. le maire de La Roque-sur-Pernes
- M. le maire de Sablet
- M. le maire de Sainte-Cécile-les Vignes
- M. le maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron
- M. le maire de Saint-Léger-du-Ventoux
- M. le maire de Saint-Marcellin-les-Vaison
- Mme le maire de Saint-Pierre-de-Vassols
- M. le maire de Saint-Romain-en-Viennois
- Mme le maire de Sarrians
- Mme le maire de Saumane-de-Vaucluse
- M. le maire de Savoillans
- M. le maire de Séguret
- M. le maire de Sérignan-du-Comtat
- M. le maire de Sorgues
- Mme le maire de Suzette
- M. le maire de La Tour-d'Aigues
- Mme le maire de Travaillan
- Mme le maire d'Uchaux
- M. le maire de Vacqueyras
- M. le maire de Vaison-la-Romaine
- M. le maire de Valréas
- M. le maire de Villedieu
- M. le maire de Villelaure
- M. le maire de Villes-sur-Auzon
- Mme le maire de Violes
- Mme le maire de Visan

Copie à Madame le sous-préfet d'Apt
Copie à Monsieur le sous-préfet de Carpentras
Copie à Messieurs les co-présidents de l'AMV



**PRÉFÈTE
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services
du cabinet**

LA PRÉFÈTE

Mende, le 6 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les Maires,

Dans le cadre de la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, le 13 octobre prochain, la Zone de Défense et de Sécurité Sud et la MIIAM (Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen) avec l'appui de l'association CYPRES organisent un exercice zonal d'armement des postes de commandement communaux (PCC).

Cet exercice a pour objectif de tester la première phase de toute gestion de crise, à savoir l'alerte des personnels nécessaires à l'armement du poste commandement communal (PCC) sous l'autorité du directeur des opérations de secours. Votre participation sera l'occasion de tester la réactivité de votre organisation communale de crise.

L'exercice se déroulera le 13 octobre prochain sur 3 départements de la zone Sud (Lozère, Lot et Vaucluse) à partir d'un scénario établi par les organisateurs. A l'occasion de cet exercice, il vous sera uniquement demandé de mobiliser votre cellule de gestion de crise communale pendant environ une heure. Vous recevrez tout d'abord un message d'alerte, vous devrez alors prévenir les membres de la cellule, noter leur heure d'arrivée et le nombre de personnes présentes, et le temps nécessaire pour mettre en place le poste de commandement communal.

2 rue de la Rovère
48005 Mende CEDEX
Tél. : 04 66 49 60 00
Mél. : pref-defense-protection-civile@lozere.gouv.fr
PREF/CAB/SIDPC/2020-10-06-001

1/2

L'exercice sera suivi d'un retour d'expérience anonymisé, permettant à chacun d'améliorer, le cas échéant, ses pratiques et sa capacité à être mobilisé en cas de crise.

Ce type d'exercice a été réalisé avec succès en 2019 dans les Alpes-Maritimes. Eu égard aux risques auxquels est soumis notre département et aux événements récents (épisodes de type cévenols du 12 juin et du 19 septembre dernier), je vous invite fortement à y participer.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cet exercice par courriel à l'adresse suivante : pref-defense-protection-civile@lozere.gouv.fr avant le lundi 12 octobre à midi.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

La préfète



Valérie HATSCH

Journée internationale pour la réduction des risques des catastrophes naturelles - 13 octobre 2020 Exercice Armement Cellule de Crise

Département :
Commune :

Mode utilisé pour la première transmission de l'ordre de la mairie vers le personnel à mobiliser :

Téléphone :
Manuel
Automate d'appel
 Radio :
 Sollicitation personnelle :

Autre (préciser) :

Qui réalise cette transmission ? Maire :

Responsable PCS :

Secrétaire de mairie :

Autre (préciser) :

Heure du premier appel :

Éventuellement heure et mode de la 1^{ère} relance de l'ordre de mobilisation

Heure et mode de la 2^{ème} relance

Nombre de personnes attendues, indispensables à la gestion de crise :

Heure de la première arrivée au PC Communal :

Heure de la dernière arrivée au PC Communal :

Fonction, dans l'organigramme de crise, des personnes rassemblées :

Raison(s) invoquée(s) (pour les absents)

Quels moyens manquaient-ils pour un meilleur fonctionnement de la cellule de crise :

Référent PCS présent ?

OUI	NON
-----	-----

Degré de satisfaction du DOS, qui a lancé l'alerte (sur une échelle de 10) :

Quelles ont été vos premières actions, en mode réflexe :

Questions posées : Par les présents :

Par d'autres (population) :

Besoin accompagnement / conseils ?

OUI	NON
-----	-----

Remarques générales ou suggestions :

Date de publication : Novembre 2020

Rédacteurs :

- Michel SACHER (CYPRÈS)
- Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (MIIAM - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Contacts :

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC
Chargée de Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen
Direction DREAL Provence-Alpes-Côte d'azur
Tél : 04 88 22 63 90 - 06 03 71 86 31
Courriel : ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr

Michel SACHER
Directeur
CYPRÈS
Tél : 04 42 13 01 26 - 06 31 48 73 19
Courriel : ncatala@cypres.org

Merci aux personnes suivantes pour leur contribution :

- François PRADON, Christophe RATINAUD et Carole VANGREVELYNGHE – EMIZ Sud
- Aurélien GAUCHERAND et Adeline DIJON-EPIARD – Préfecture de Vaucluse
- Matthieu GAUDIN – Préfecture de Lozère
- Pierre PETIT – Préfecture du Lot

Conception et mise en page :

RC GRAPHICS - contact@rcgraphics.fr - www.rcgraphics.fr





Date de publication : Novembre 2020

Rédacteurs :

- Michel SACHER (CYPRÈS)
- Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (MIIAM - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Contacts :

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC
Chargée de Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen
Direction DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél : 04 88 22 63 90 - 06 03 71 86 31
Courriel : ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr

Michel SACHER
Directeur
CYPRÈS
Tél : 04 42 13 01 26 - 06 31 48 73 19
Courriel : ncatala@cypres.org

Merci aux personnes suivantes pour leur contribution :

- François PRADON, Christophe RATINAUD et Carole VANGREVELYNGHE – EMIZ Sud
- Aurélien GAUCHERAND et Adeline DIJON-EPIARD – Préfecture de Vaucluse
- Matthieu GAUDIN – Préfecture de Lozère
- Pierre PETIT – Préfecture du Lot

Conception et mise en page :

RC GRAPHICS - contact@rcgraphics.fr - www.rcgraphics.fr